FÉLICIE DOMÈNE

lauréate des Trophées de l'entrepreneuriat au féminin

Pour Félicie Domène, Directrice des Coopératives tarnaises d'activités et d'emploi Régate et Régabât, qui se transforment actuellement pour devenir le groupe Régate, recevoir, le 6 juin dernier, le Trophée de l'entrepreneuriat au féminin dans la catégorie « Economie sociale et solidaire » avait tout du symbole. Le combat de sa vie ? Susciter des vocations d'entrepreneurs, notamment chez les femmes.

Passionnée, militante, bouillonnante d'énergie : Félicie Domène est, à vrai dire, un peu tout cela à la fois. Celle qui a reçu, en 2016, la Légion d'honneur pour sa contribution à la rédaction de la loi reconnaissant le statut d'entrepreneur-salarié, a fait de l'entrepreneuriat son cheval de bataille.

A la tête du Groupe coopératif d'activités et d'emploi Régate, à Castres, elle accompagne des professionnels qui souhaitent développer leur propre activité en autonomie tout en évoluant dans un cadre collectif qui leur permet de bénéficier du statut sécurisant d'entrepreneur-salarié. Et quand elle n'est pas aux côtés de « ses » porteurs de projets, cette femme de tête et de cœur s'investit en faveur du mouvement coopératif au sein - entre autres - de l'Urscop Midi-Pyrénés, du Conseil économique, social et environnemental régional, du Crédit Coopératif et de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Tarn. Un parcours impressionnant salué le 6 juin dernier dans le cadre des Trophées de l'entrepreneuriat au féminin, organisés à Paris par la CPME.

Au cours de cette soirée, Félicie Domène a, en effet, été récompensée dans la catégorie *Economie sociale et solidaire*. Un trophée particulièrement symbolique pour elle. « *Les femmes ne représentent, tous secteurs confondus, que 30 % des créateurs d'entreprises,* déplore-t-elle. *Or, dans les coopératives d'activités et d'emploi, nous atteignons la parité de façon naturelle. Cela démontre que notre modèle est particulièrement adapté aux femmes désireuses de porter un projet de création d'entreprise, mais de façon sécurisée. Je veux que les femmes comprennent que notre société a besoin d'elles. Il faut qu'elles osent entreprendre !* »

Liberté et sécurité

Pour cela, elles peuvent compter sur l'accompagnement du Groupe Régate, qui leur propose le meilleur des deux mondes : la liberté et la sécurité. « *Pendant deux ans, le porteur de projet apprend le métier d'entrepreneur,* résume Félicie Domène. *Il est accompagné dans toutes ses démarches et est déchargé des tâches purement administratives et comptables. Par ailleurs, nous l'aidons à accéder aux financements dont il a besoin pour se développer, en nous portant caution, le cas échéant, de ses emprunts.* »

Cette étape passée, les porteurs de projet ont le choix : soit ils décident de voler de leurs propres ailes en créant une entreprise, soit ils deviennent entrepreneurs-associés de la coopérative. Aujourd'hui, le Groupe Régate accueille 168 entrepreneurs-salariés et 53 entrepreneurs-associés. « *Nous souhaitons en accueillir le double à l'horizon 2021* », indique Félicie Domène. Une ambition qui s'appuie sur la volonté du Groupe coopératif de diversifier ses secteurs d'activités en créant, d'ici à 2021, de nouvelles antennes relatives aux services culturels, au bien-être, à l'agriculture et aux services à la personne et de proximité.

REGATE
COOPÉRATIVES D'ENTREPRENEURS
ACTIVATEUR D'AVENIRS

Régate
83 avenue d'Albi - 81100 Castres
Tél. 05 63 62 82 84
info@caetarn.fr
www.regate.fr

PUBLI-REDACTIONNEL